

**CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2025-2028**  
**ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION 2026**  
**ASSOCIATION AGIR**  
**AVENANT N°2**

Madame Valérie GENEVET, rappelle la délibération du conseil municipal en date du 18 décembre 2024 qualifiant de service d'intérêt économique général les activités de l'association AGIR et approuvant la conclusion d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2025-2028 entre la ville de Gravelines et l'association AGIR.

La convention pluriannuelle d'objectifs conclue le 20 janvier 2025 précise en son article 3 que, pour les exercices 2026 à 2028, le montant de la subvention, qui consiste en une compensation financière visant à couvrir tout ou partie des coûts de mise en œuvre du projet d'intérêt économique général est fixé par voie d'avenant.

Conformément à l'article 9 de cette convention, un avenant a donc été rédigé pour l'exercice 2026, afin d'actualiser les éléments suivants :

- Le budget prévisionnel (annexe 2) ;
- Le montant de la subvention (article 3-1) ;
- La détermination des aides indirectes (article 3-3).

En conséquence, il est proposé au conseil :

- De contribuer financièrement au projet d'intérêt économique général de l'association AGIR, par l'octroi d'une subvention d'un montant de **750 000 €** au titre de l'exercice 2026. A préciser qu'une avance sur subvention d'un montant de **187 500 €** a déjà été versé au titre de l'exercice 2026, qui a fait l'objet d'une délibération en date du 17 décembre 2025 et d'un avenant n°1 conclu le 08 janvier 2026. Par conséquent et après déduction du montant de cette avance, le montant restant à verser à l'association s'élève à **562 500 €**.
- D'autoriser le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2025-2028 conclue avec l'association AGIR, à intervenir.

La commission municipale « Administration Générale – Finances – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Conseil Municipal convoqué le : 22 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU MARDI 28 AVRIL 2026 - 18h00**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire  
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Christian DEVOS, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Valérie GENEVET, Monsieur Julien VEYER, Adjoints au Maire.

Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Aurore DEVOS, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Anabelle SALA, Monsieur Antoine ASSICE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Patrick CIROT, Monsieur Daniel BOLLE, Madame Marie-Christine SOYEZ, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Patricia JEZIOROWSKI, Madame Sophie COUDEVYLLE, Madame Peggy GUILBERT, Madame Nadia AMAR, Monsieur Cédric LIAGRE, Madame Audrey VERPLAETSE, Monsieur Nicolas MOUCHERON, Monsieur Jean-Baptiste GARDES, Monsieur Billy THERY, Madame Tiffany DEVAUX-GERAERT, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Monsieur Alain BOONEFAES, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur WILMOT,  
Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC,  
Monsieur Gaëtan LEDOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame AMAR,

**Démissionnaires :**

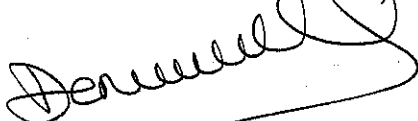
Madame Jennifer COUSYN, Conseillère Municipale.

Le Conseil Municipal,

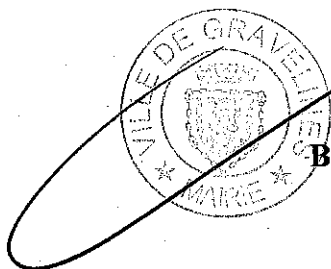
- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve ces propositions ;
- Autorise l'attribution de la subvention ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer l'avenant à la convention avec l'association AGIR à intervenir ;
- La dépense sera imputée à l'Article **65748** - Fonction **2**- Sous-Fonction **251** du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 28 AVRIL 2026  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

**La Secrétaire de Séance,**

  
**Christelle DENEUVILLE**

**Le MAIRE,**



**Bertrand RINGOT**

Reçu en Sous-Préfecture le 04 MAI 2026

Mis en ligne sur le site de la Ville le 04 MAI 2026